

RESUME DE LA JOURNEE REGIONALE du 6 JANVIER 2017 **Chefs de service et cadres intermédiaires**

La place du chef de service dans les organisations de travail actuelles

*Le réseau et le partenariat comme outils de transversalité
des parcours des personnes accueillies*



La journée régionale a été préparée par le **COFIL**, composé de chefs de service des établissements sociaux et médico-sociaux de la Région Centre-Val de Loire

Animation : Séverine Demoustier, Directrice du CREAI Centre-Val de Loire.

Intervention de Thierry Tourte – Educateur spécialisé, formateur en travail social, Docteur en sociologie.

Près de **50** professionnels des établissements médico-sociaux de la région Centre-Val de Loire se sont réunis au CREAI à Orléans.

La journée du 6 janvier 2017 a eu pour objectif de mettre en débat les dimensions de réseau et de partenariat avec en préalable une intervention didactique proposant une conceptualisation de ces deux termes pour identifier les enjeux liés à leur mise en pratique. Des ateliers, dans l'après-midi, ont permis ensuite de débattre sur le positionnement des chefs de service dans ces pratiques coopératives.



**Un déjeuner sur place, préparé par l'ESAT « Servi'PEP 45 »,
a permis de poursuivre les échanges**

L'après-midi, les participants se sont répartis en 3 ateliers animés par des membres du Copil Chefs de service, Thierry Tourte et Séverine Demoustier

Atelier 1 : Place et rôle du chef de service dans les relations avec la famille de la personne accueillie.

- *La famille de la personne accueillie : un partenaire ? Place et rôle de la famille dans la vie institutionnelle ; La famille comme une ressource pour les équipes ; Travailler sur le réseau familial et travailler avec le réseau familial ; prise en compte par les équipes du réseau social de la personne.*

Atelier 2 : Place et rôle du chef de service dans l'inscription institutionnelle des logiques de réseau et de partenariat.



- *Le chef de service comme initiateur du partenariat ; participation des équipes aux dynamiques partenariales ; autonomie des professionnels dans le partenariat et le réseau ; l'évaluation des dynamiques partenariales ; la reconnaissance institutionnelle des pratiques de réseau ; réseau formel et réseau informel ; formalisation des pratiques de coopération, conceptualisation des pratiques de partenariat et de réseau, inscription et adéquation de ces pratiques au regard du projet de la structure.*

- *Identification et sélection des partenaires, développement et entretien du partenariat, circulation des informations et protection de la personne accueillie ; place de la personne accueillie dans les dynamiques partenariales, partenariat interne et partenariat externe.*

Atelier 3 : Les dynamiques de partenariat et de réseau à l'épreuve des politiques sociales et de l'évolution des modalités d'accompagnement de la personne.

- *Des logiques de places aux logiques de parcours (cf. rapport Piveteau) ; les dynamiques partenariales au service d'une réelle approche globale de la personne ; place du partenariat et du réseau dans la construction de réponses modulaires aux besoins de la personne, les déclinaisons possibles du « référent de parcours »*

